



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

## n°05 du 21 mars 2014 : premier CTE

Hier après-midi, s'est tenu, à la Défense, le **premier CTE "historique" du Cerema.**

*CTE = Comité Technique d'Établissement*

Représentants **Cfdt:Cerema** : Claude GUILLET et Patrick FOURMIGUE.

D'entrée, nous avons insisté sur deux points :

- **remboursement des frais de déplacement** : importante annonce de la DRH (dont on espère qu'elle sera effective) : **versement sur les comptes bancaires, avant fin mars.**
- **mise en place de l'action sociale**, au sein de l'établissement. **Toujours rien !**

*Au verso de cette page, vous pourrez lire :*

- **notre déclaration liminaire**
- **l'ordre du jour de ce CTE** : les points 3 à 7 n'ont quasiment pas été abordés, vu le temps important passé sur le point n°2 (règlement intérieur du comité technique d'établissement). Un nouveau CTE est donc programmé pour le 14 avril , a priori à la Défense.

**Le point 1 sur la mise en place des CHSCT locaux** (spéciaux de service) au sein du Cerema a été voté à **l'unanimité** des 10 représentants du personnel. Pour faire simple, il ne s'agissait que d'un changement d'étiquette de ceux pré-existants dans les Cete et STC). Les agents du siège dépendront du CHSCT d'Établissement, qui reste à mettre en place.

**Le point 2 sur le Règlement Intérieur du CTE** (Comité Technique d'Établissement) a été laborieux. Le DG, Bernard Larrouturou, avait pris quelques "libertés" avec le règlement-type. Il rechignait à intégrer des articles pour permettre une meilleure prise en charge des suppléants, pour les réunions du CTE. Au final, le texte amendé a été **voté à l'unanimité**. La question de fond, non abordée faute de temps, était celle des droits et moyens syndicaux. Le DG renvoie à des groupes de travail, refusant de s'appuyer sur le protocole de l'EPA VNF, comme le demandent la CFDT et les autres syndicats.

**DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX**



avec la **Cfdt:** au  **Cerema**

## Déclaration CFDT en début de réunion

" En terme de méthode de travail de notre comité technique, la Cfdt demande que soit systématiquement prévu, à chaque début de réunion, un point n°0, pour prendre le temps de revenir sur les décisions, promesses, engagements faits lors de la réunion précédente. On verra au moins quels points ont avancé entre temps."

"Les points durs encore en souffrance sont les calendriers de réunions (formelles ou non) et **surtout, le remboursement des frais de déplacement aux agents.** Sur SIGMA, nous sommes moins pressés, mais il ne faudrait pas qu'il connaisse le même sort que le logiciel de paye interministériel ! "

" Sur les **droits et moyens syndicaux**, la brève note que vous nous avez transmis frise la provocation. Pas un mot sur le protocole VNF que nous considérons pourtant comme une bonne base de discussion. En outre, on attend toujours le bilan de l'existant dans les 11 directions, ainsi que les dispositions transitoires dont vous avez dû parler à votre CODIR des 5 et 6 mars. "

Enfin, on cherche en vain un fichier dans la rubrique compte-rendu des CODIR sur l'intranet Cerema.

Merci de votre attention "

## Réponses DG ou DRH

**D G : accord sur un tableau de suivi.**

**DRH : les calendriers de réunions des instances ne sont pas encore prêts. Attendre fin mars**

**DG : renvoie aux groupes de travail à venir...**

**Pas de réponse.**

**Ordre du jour :** la CFDT a demandé un point d'information sur l'action sociale en questions diverses. Non traité, vu le temps passé sur les points 1 et 2.

### Points pour avis :

1. Projet de décision mettant en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spéciaux de service au sein du Cerema.
2. Projet de règlement intérieur du comité technique d'établissement.
3. Projet de référentiel relatif à la répartition de la NBI au titre des 6ème et 7ème tranches du protocole Durafour au Cerema.

### Points pour information :

4. Projet de décret portant statuts particuliers des corps des chargés de recherche et des directeurs de recherche du développement durable.
5. Proposition de démarche et de calendrier de travail pour la préparation des élections du 4 décembre 2014.
6. Proposition de démarche et calendrier de travail sur les moyens syndicaux.
7. Questions diverses.

**Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS**